

## Chargé de diffusion - Le métier

Le chargé de diffusion a pour mission principale la vente des spectacles et activités réalisés par une structure de production, un groupe, une compagnie.

Il prospecte et négocie les contrats avec les programmateurs, élabore le planning des artistes, organise les tournées et les résidences de création, réalise les supports de promotion (plaquettes d'information, disques, documents audiovisuels, dossiers de presse, biographie des artistes, fiches de renseignements...).

Il peut également assurer la conception et le suivi des outils de communication et gérer les relations avec les publics et la presse.

*Le chargé de diffusion a un bon niveau de culture générale et artistique. Il connaît le monde du spectacle et son organisation, son environnement technique, social et juridique, le milieu institutionnel et associatif, les réseaux de diffusion, le fonctionnement de la filière phonographique. Il dispose de compétences en marketing.*

## Chargé de diffusion - Formation professionnelle initiale

Un cursus de formation aux métiers de la gestion culturelle permet d'acquérir en partie les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier. Les formations spécialisées en communication peuvent également être utiles. Il n'existe pas de formation diplômante spécifique pour devenir chargé de diffusion.

*Voir également les fiches métiers de la communication*



**-En région Paca-**

---> Formations universitaires <---

**Les filières universitaires de formation dans le domaine culturel abordent la gestion au sens large du terme : administration, développement culturel, communication, ressources humaines, expertise, médiation, documentation, etc.**

**Filières à dominante gestion :**

➤ Université Paul Cézanne Aix-Marseille III  
Faculté d'économie appliquée

Institut universitaire professionnalisé Administration des institutions culturelles (IUP AIC) - Arles

L'IUP AIC a pour objectif de former des administrateurs de la culture spécialisés dans la définition et la gestion de projets propres à chaque institution culturelle.

### **IUP AIC "Administration des Institutions Culturelles" - UNIVERSITÉ CÉZANNE AIX-MARSEILLE III**

Antenne universitaire d'Arles - Espace Van Gogh  
13200 ARLES

Tél : 04.90.49.37.53 - Fax : 04.90.49.99.21

Email : [antenne.universitaire@ville-arles.fr](mailto:antenne.universitaire@ville-arles.fr)

Web : [www.iupaic.u-3mrs.fr](http://www.iupaic.u-3mrs.fr)

#### **Objectifs :**

La filière professionnelle IUP AIC est implanté sur le site d'Arles. Elle a pour objectif de former des administrateurs de la culture spécialisés dans la définition et la gestion de projets propres à chaque institution culturelle.

L'IUP AIC propose la préparation à 2 diplômes du système LMD :

➤ licence L3 domaine Gestion, mention Administration des institutions culturelles (3ème année de licence)

➤ master 1 et 2 domaine Gestion, mention Administration des institutions culturelles.

## **Description des formations :**

### **- Licence L3 Domaine Gestion, Mention ADMINISTRATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES**

Objectif : former des administrateurs de la culture spécialisés dans la définition et la gestion de projets propres à chaque institution culturelle, à compétences à la fois multiples et pointues, capables de gérer des projets complexes en jouant un rôle d'interface entre des partenaires multiples, artistes de disciplines différentes, institutions françaises et étrangères, fondations et entreprises privées. Cette démarche doit permettre de favoriser un développement harmonieux et rigoureux de l'entreprise culturelle dans ses différentes versions (associations, collectivités territoriales, industries...).

**\* Conditions d'admission :**

. Par intégration des 120 crédits déjà obtenus à l'issue d'un DEUG en Economie et Gestion, AES, Droit, MASS ; DUT GEA, Gestion urbaine, Information et communication, Communication d'entreprise ; DEUST Métiers de la culture, Option Administration, sous réserve de la qualité du dossier universitaire et de la réalité de la motivation

. par validation des crédits obtenus dans une autre université ou à l'étranger (exemple : contrat Erasmus)

. par application de la validation des acquis professionnels ou des acquis de l'expérience (voir conditions au bureau de la VAE)

\* Durée de études : 1 an, stage de 3 mois minimum.

### **- MASTER Domaine Gestion, Mention ADMINISTRATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES**

#### **- MASTER 1**

\* Objectif : Dans la logique des enseignements dispensés en Licence 3, former des administrateurs de la culture spécialisés dans la définition et la gestion de projets propres à chaque institution culturelle.

Deux options sont proposées :

. préparation aux métiers de la culture exercés dans les collectivités territoriales et associations

. option préparant aux métiers de la culture exercés dans les industries

**\* Conditions d'admission :**

. par intégration des crédits déjà obtenus à l'issue d'une licence en gestion, en économie, AES, droit, MASS ; d'autres licences à dominante gestion, sous réserve de la qualité du dossier universitaire et de la réalité de la motivation

. par validation des crédits obtenus dans une autre université ou à l'étranger

. par application de la validation des acquis professionnels ou des acquis de l'expérience

\* Durée des études : 1 an dont 4 mois de stage minimum.

#### **- MASTER 2 Professionnel**

La 2ème année de master propose également les deux options du master 1 :

. préparation aux métiers exercés dans les collectivités territoriales et associations

. préparation aux métiers exercés dans les industries culturelles.

**\* Conditions d'admission :**

. étudiants d'une 1ère année de master Gestion, autres mentions et étudiants des masters économie appliquée et sciences juridiques

. par validation des crédits obtenus dans une autre université ou à l'étranger

. par application de la validation des acquis professionnels ou des acquis de l'expérience.

\* Durée des études : 1 an dont 4 mois de stage minimum.

**Référence(s) métier(s)** : Administrateur ; Agent artistique ; Chargé de diffusion ; Chargé de production ; Directeur d'établissement ; Editeur musical ; Entrepreneur de spectacles

Licence 3 ; Master 1 ; Master 2 ; Formation initiale ; Formation continue

**Filières à dominante culture et communication :**

➤ Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

UFR Sciences et langages appliqués - Département Sciences de l'information et de la communication

**Département Sciences de la Culture et de la Communication - UNIVERSITE D'AVIGNON**

74 rue Louis Pasteur

Case n° 19 - 84029 AVIGNON CEDEX 01

Licence

Téléphone : 04 90 16 28 36 - Fax : 04 90 16 27 19

E-Mail : [bernadette.boissier@univ-avignon.fr](mailto:bernadette.boissier@univ-avignon.fr)

Masters

Téléphone : 04 90 16 27 15 - Fax : 04 90 16 27 19

E-Mail : [ghislaine.wagner@univ-avignon.fr](mailto:ghislaine.wagner@univ-avignon.fr)

Web : [www.univ-avignon.fr](http://www.univ-avignon.fr)

**Objectifs :**

L'université d'Avignon a installé une filière complète de formation et de recherche exclusivement consacrée à la communication et à la culture, depuis la licence jusqu'au Doctorat.

L'idée maîtresse de cette mention Sciences de la culture et de la communication est de participer à un pôle d'excellence au niveau national, européen et international autour de 2 problématiques fortes de la culture :

- . la muséologie et le patrimoine,
- . les événements culturels (les festivals, le cinéma, les spectacles).

**Description de la formation :**

**- Licence domaine Sciences humaines et sociales, mention Sciences de la communication**

Cette formation sur 3 ans a pour objectif de faire réfléchir les étudiants sur l'information et la communication, en leur faisant acquérir des concepts et méthodes qui leur permettent d'analyser et de comprendre ces 2 notions. Elle les amène aussi à maîtriser les langages de l'écrit et de l'image, à développer leur sens critique et à construire progressivement une culture de la modernité. La formation comporte un stage de 6 semaines.

La licence prépare aux emplois du secteur de la communication : attaché de communication, assistant projet, attaché de presse, relations publiques, journaliste.

En L3 (3ème année de licence), 2 parcours sont proposés :

- . Parcours communication et culture (sociologie, médiation culturelle, économie de la culture...) :

acquisition de connaissances en muséologie, économie et sociologie de la culture, méthodologie d'analyse des public, ...

. Parcours préparatoire au master IUP "Métiers de la culture" (institutions, sociologie, médiation culturelle, économie de la culture...) : les étudiants qui envisagent de se porter candidats à l'entrée en master IUP à l'issue de leur licence peuvent tester leurs aptitudes et leurs goûts pour une orientation professionnalisée, tout en gardant la possibilité de s'inscrire ensuite dans un autre type de master.

### **- MASTER MENTION SCIENCES DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

2 spécialités sont proposées dans le cadre de la mention "Sciences de la culture et de la communication" :

- . Spécialité Recherche "Culture et communication"
- . Spécialité Professionnelle "Stratégie du développement culturel"

#### **- Spécialité Recherche "Culture et communication"**

2 parcours sont proposés dans cette spécialité :

. le parcours Expositions, patrimoines : muséologie (institutions, médias, publics) destiné aux étudiants qui souhaitent professionnellement se former à l'approche communicationnelle du secteur des expositions, des musées, des patrimoines et de la diffusion des savoirs et des sciences.

. le parcours Festivals, cinémas : sociologie des publics, médias et réception des œuvres est destiné aux étudiants qui souhaitent professionnellement se former à l'approche communicationnelle et sociologique du cinéma et des institutions festivalières.

#### **- Spécialité Professionnelle "Stratégie du développement culturel"**

L'objectif majeur de cette formation est de préparer, à un très haut niveau de spécialisation, des responsables du développement culturel employés dans des institutions publiques, privées ou associatives. Capables de définir leur mission et leurs objectifs, ils maîtrisent et gèrent sur tous les plans les entreprises et les projets dont ils ont la charge.

- \* Conditions d'admission : consulter le site de l'université.
- \* Accessible en formation initiale et continue
- \* Durée : 1 an par niveau (Master 1, puis Master 2)

**Référence(s) métier(s)** : Administrateur ; Agent artistique ; Attaché de presse ; Chargé de communication ; Chargé de diffusion ; Chargé de production ; Chargé de relations publiques ; Chargé des relations avec le public ; Directeur d'établissement

Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Master 1 ; Master 2 ; Formation initiale ; Formation continue

➤ Université de Nice Sophia Antipolis  
UFR Lettres, arts et sciences humaines (LASH) - Département Information et communication

**Département Art, Communication et Langage - UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS**

98 boulevard Edouard Herriot  
BP 3209  
06204 NICE CEDEX 03

Tél : 04 93 37 54 21

Web : [www.unice.fr](http://www.unice.fr)

### **Objectifs :**

L'objectif du département A.C.L. est de donner à ses étudiants une formation complète, à la fois théorique et pratique, leur permettant de mieux comprendre le monde contemporain, d'appréhender les transformations que vivent les arts, les sciences et les techniques, les sociétés et les cultures face aux nouvelles technologies, afin d'en mesurer les enjeux sociaux et humains.

Le département Art, Communication, Langages (A.C.L.) propose des parcours de formation en Sciences de l'Information et de la Communication (S.I.C.) dont l'une des particularités essentielles tient aux possibilités d'ouverture qu'ils garantissent, notamment au cours des 3 années de la Licence (L1, L2 et L3) : à la fois en interne (au regard des contenus d'enseignement et des orientations propres aux Sciences de l'Information et de la Communication) et en externe (passerelles permettant de s'orienter vers d'autres disciplines des Lettres, Langues et Arts, mais aussi vers les Sciences humaines et sociales).

### **Description de la formation :**

#### **- Licence Lettres, Langues, Arts, mention Sciences de l'information et de la communication**

A chaque étape des 6 semestres devant conduire à l'obtention du Diplôme de LICENCE « Information et Communication », l'étudiant a la possibilité de faire son choix entre plusieurs parcours :

- \* Image et Arts visuels
- \* Ecriture
- \* Relations sociales et Relations publiques
- \* Sport et Communication (parcours réservé exclusivement aux sportifs de haut niveau)

#### **- Master 1 Lettres, Langues, Arts Mention "Information, Communication et Cultures"**

Ce MASTER 1 s'inscrit dans la continuité du programme initié en Licence S.I.C. (Sciences de l'Information et de la Communication)

Il appartient ensuite à chacun de choisir 2 options parmi les 3 proposées, chacune représentant un axe privilégié d'orientation pour la suite de son cursus :

- \* Option I : Cultures et Communication
- \* Option II : Arts Visuels, Arts littéraires, Arts vivants
- \* Option III : Patrimoine, Environnement et Mondialisation

#### **- Master 2 Lettres, Langues, Arts, mention "Information, Communication et Culture"**

Parmi les cinq spécialités proposées en deuxième année de Master, 3 intéressent plus particulièrement l'activité culturelle au sens large :

- . Spécialité professionnelle : "Méditerranée : Identités, communication et développement interculturels" (master européen et méditerranéen)
- . Spécialité professionnelle : "Ingénierie de la création multimédia et direction artistique de projets"
- . Spécialité professionnelle : "Médiation et ingénierie culturelle : arts vivants et muséologie"

Conditions d'admission et durée des études : consulter le site de l'université.

**Référence(s) métier(s)** : Administrateur ; Attaché de presse ; Chargé de communication ; Chargé de diffusion ; Chargé de relations publiques ; Chargé des relations avec le public ; Directeur d'établissement ; Entrepreneur de spectacles ; Réalisateur audiovisuel

Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Master 1 ; Master 2 ; Formation initiale

➤ Université de Provence Aix-Marseille I

UFR Lettres, arts, communication et sciences du langage (LACS) - Département Sciences de l'information et de la communication (SIC)

## **Département SIC "Sciences de l'Information et de la Communication" - UNIVERSITE DE PROVENCE AIX-MARSEILLE I**

29 avenue Robert Schuman  
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX  
Tél : 04 42 95 35 27  
e-mail : [infocom@up.univ-aix.fr](mailto:infocom@up.univ-aix.fr)  
Web : [www.up.univ-mrs.fr/wlacs/](http://www.up.univ-mrs.fr/wlacs/)

### **Objectifs :**

Le département Sciences de l'information et de la communication (SIC) de l'UFR LACS forme des étudiants dans les secteurs professionnels de la communication et prépare à la recherche dans le cadre d'un laboratoire (CREPCOM) inscrit dans l'école doctorale Cognition, langage, éducation.

Les formations proposées sanctionnées par des diplômes du système LMD.

### **Description des formations :**

#### **- LICENCE L3 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION INFORMATION-COMMUNICATION**

Cette formation est proposée en 3ème année de licence, avec 2 parcours possibles :

- communication et médias
- communication des institutions

Les enseignements de la filière information-communication abordent les diverses théories et analyses de la communication, la sémiologie et les interactions du comportement humain. Plus largement, sont abordées l'étude et la pratique des médias audiovisuels (photo, radio, télé, cinéma, vidéo ...) et des nouvelles technologies (informatique, multimédia, technologies numériques, Internet, Intranet ...), en favorisant une réflexion critique sur l'état des savoirs.

\* Durée des études : 1 an (L3)

Conditions d'admission : consulter le site de l'université.

**- MASTER Professionnel Mention "Métiers de la communication et de la médiation",  
Spécialité "Communication des organisations, médiations culturelles, médiations des savoirs et  
des innovations"**

La formation vise à mettre sur le marché du travail des étudiants spécialistes de la communication et de la médiation capables de s'adapter rapidement à deux types d'organisations : les entreprises et les institutions (organismes culturels, collectivités publiques, ONG, consulats et ambassades, organisations internationales...).

\* Durée des études : 2 ans.

Conditions d'admission : consulter le site de l'université.

**Référence(s) métier(s)** : Agent artistique ; Attaché de presse ; Chargé de communication ; Chargé de diffusion ; Chargé de relations publiques ; Chargé des relations avec le public

**Filière à dominante médiation et conception de projets culturels :**

➤ Université de Provence Aix-Marseille I  
UFR Lettres, arts, communication et sciences du langage (LACS) - Département Arts du spectacle et médiation culturelle de l'art

**Département Arts du Spectacle et Médiation Culturelle de l'Art - UNIVERSITE  
DE PROVENCE AIX-MARSEILLE I -**

29 avenue Robert Schuman  
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1  
Tél : 04.42.95.35.45 - Fax : 04.42.20.68.45  
Web : [www.up.univ-mrs.fr/wlacs/](http://www.up.univ-mrs.fr/wlacs/)

**Objectifs :**

\* Le département Arts du spectacle et médiation culturelle de l'art est composé des secteurs suivants :

- 1 - Cinéma et audiovisuel
- 2 - Médiation culturelle de l'art
- 3 - Arts de la scène

L'orientation générale de ce département est de proposer des cursus qui articulent étroitement théorie et pratique, en prise avec une connaissance concrète et approfondie des métiers du champ concerné et l'élaboration progressive de projets professionnels ou de travaux de recherche.

Chaque secteur a son autonomie et sa dynamique propre mais des passerelles sont possibles à certains semestres et une plus forte synergie se met en œuvre au sein du master « Théorie et pratiques des arts » dont font aussi partie les départements « Arts plastiques » et « Musicologie ».

**Description des formations :**

**SECTEUR CINÉMA ET AUDIOVISUEL**

Sont proposées les formations suivantes :

**- Licence mention Théorie et pratique des arts du spectacle  
Parcours Cinéma et audiovisuel**

L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel à l'université vise à maintenir un équilibre entre théorie, analyse, pratique et création. Les différents aspects du cinéma sont abordés : son histoire, ses enjeux

culturels, ses genres... Ces enseignements permettent de donner des repères et des bases de lecture de films. Ils constituent des outils de lecture cinématographique. Au cours des études sont développés l'esprit critique, la responsabilité et l'expérience de construction de projets. Une bonne culture générale et cinématographique sont un préalable nécessaire pour aborder ces études. De plus, une maîtrise de la langue anglaise est souhaitée, cette langue étant la plus répandue dans le champ de la pratique professionnelle.

N.B. : le parcours Cinéma et audiovisuel est un parcours spécialisé dont les enseignements se déroulent sur les semestres 5 et 6 de la Licence c'est à dire en troisième année du diplôme (L3).

**- Master recherche mention Théorie et pratique des arts, spécialité Cinéma et audiovisuel**

L'enseignement propose une approche équilibrée de la pratique, de la théorie, de l'analyse et de la création.

\* Durée des études : 2 ans

**- Master professionnel mention Théorie et pratique des arts, spécialité Métiers du film documentaire**

\* Durée des études : 2 ans

Voir aussi : IUP Métiers de l'image et du son- Sciences, arts, techniques de l'image et du son (SATIS).

Conditions d'admission aux différentes formations : consulter le site de l'université.

## **SECTEUR MÉDIATION CULTURELLE DE L'ART**

Sont proposées les formations suivantes :

**- Licence professionnelle L3 : Conception et mise en oeuvre de projets culturels**

Ce parcours s'adresse à tous ceux qui désirent développer la connaissance et l'exercice des différents métiers dont l'objet est de faciliter l'appréhension des oeuvres d'art.

La formation a ainsi pour objectif de préparer à quatre types de fonctions :

- . conception d'actions de médiations
- . gestion, organisation et suivi des actions de médiations
- . mise en oeuvre techniques des opérations
- . accompagnement des logiques de projets dans les stratégies de développement des établissements dans le sens d'une ouverture aux territoires et en vue d'un élargissement des publics

Cette licence professionnelle se prépare également par correspondance avec le Centre National d'Enseignement à distance (CNED). [www.cned.fr](http://www.cned.fr)

**- Master professionnel Théorie et pratique des arts, Parcours Médiation culturelle de l'art**

Ce master d'inscrit pleinement dans la lignée de la licence professionnelle Conception et Mise en Oeuvre de Projets Culturels.

\* Durée : 2 ans

**- Master recherche Théorie et pratique des arts, Parcours Médiation culturelle de l'art**

Le parcours recherche a pour objectif l'acquisition d'une capacité critique que permet de déployer le dispositif scientifique universitaire. Il propose :

1 / de donner accès aux grandes notions et concepts issus de recherches menées dans les trois grandes



problématiques croisées par la Médiation culturelle de l'art :

- problématisation culturelle des œuvres et pratiques artistiques
- problématisation des politiques et modes d'organisations culturelles
- problématisation culturelle des modes de vie des populations

2/ de former aux grandes étapes de construction d'un objet scientifique et à des méthodologies adaptées aux domaines de la Médiation culturelle de l'art et, par un soutien pédagogique adapté, de permettre aux étudiants de délimiter une problématique de recherche, de mener une démarche d'enquête dans un contrôle empirique, d'assurer une analyse et une conceptualisation articulée aux données de l'observation.

\* Durée 2 ans :

*Conditions d'admission aux formations : consulter le site de l'université.*

## **SECTEUR ARTS DE LA SCÈNE - THÉÂTRE**

Les études de théâtre à l'université ont pour objectif de donner une formation articulant :

- . théorie (analyse d'œuvres, histoire, sociologie et philosophie du théâtre)
- . pratique (expérience de la pratique scénique)
- . connaissance du milieu professionnel.

Sont proposées les formations suivantes :

### **- Licence mention Théorie et pratique des arts du spectacle Parcours Théâtre**

\* Durée des études : 3 ans

### **- Master professionnel mention Théorie et pratique des arts, Spécialité Dramaturgie et écriture scénique**

\* **Durée des études : 2 ans**

### **- Master recherche mention Théorie et pratique des arts, Spécialité Histoire et théorie du phénomène théâtral**

\* **Durée des études : 2 ans**

*Conditions d'admission : consulter le site de l'université.*

**Référence(s) métier(s) : Administrateur ; Agent artistique ; Auteur dramatique ; Chargé de diffusion ; Chargé de production ; Chargé de relations publiques ; Chargé des relations avec le public ; Comédien ; Directeur d'établissement ; Entrepreneur de spectacles ; Metteur en scène ; Réalisateur audiovisuel**

**Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Master 1 ; Master 2 ; Formation initiale**

**Filière droit des activités artistiques :**

➤ Université Paul Cézanne Aix-Marseille III  
Faculté de droit et de science politique

## **UFR DROIT - UNIVERSITE PAUL CEZANNE AIX-MARSEILLE III**

3 avenue Robert Schuman  
13628 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1  
Tél : 04 42 17 28 00 - Fax :  
Email : [info@scuio.u-3mrs.fr](mailto:info@scuio.u-3mrs.fr)  
Web : [www.univ-cezanne.fr](http://www.univ-cezanne.fr)

### **Objectifs :**

L'unité de formation et de recherche (UFR) faculté de droit et de science politique propose plusieurs formations concernant le domaine culturel. Ces formations abordent aussi bien les aspects juridiques que peuvent générer l'activité artistique que l'organisation et la gestion de structures à caractère culturel et leurs spécificités.

### **Description des formations :**

#### **- Master 1 Domaine Droit Mention Société-Communication-Culture**

L'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de droit et de science politique de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III propose une formation de haut niveau dans des domaines nouveaux s'ouvrant au droit, allant de la formation à la communication, à la culture, aux arts ou aux phénomènes religieux. Cette formation bénéficie de l'appui de 2 centres de recherche (Iredic, Lidems)

Le programme comporte une vingtaine de cours parmi lesquels l'étudiant en choisit 12 : droit des associations, droit des médias, droit de la culture, droit de la communication audiovisuelle, droit et art, droit de la propriété littéraire et artistique, etc...

- \* Conditions d'admission : être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme équivalent, d'une expérience professionnelle équivalente. Dossier et entretien.
- \* Durée des études : 1 an + stage
- \* Accessible en formation initiale et continue

#### **- MASTER 2 Recherche Domaine Droit Mention Société-Communication-Culture Spécialité DROIT DES MÉDIAS**

Ce diplôme dépend de l'Institut de recherche et d'études en droit de l'information et de la communication (Iredic : [www.iredic.com](http://www.iredic.com)).

- \* Objectif : spécialisation du juriste en fonction des évolutions dans le domaine de la communication et des médias
- \* Conditions d'accès : être titulaire d'une maîtrise en droit ou diplôme équivalent, d'un diplôme de l'Institut d'études politiques (IEP), d'un master média. Dossier et entretien
- \* Durée des études : 1 an
- \* Accessible en formation initiale et continue

#### **- Master 2 Professionnel Domaine Droit Mention Société-Communication-Culture Spécialité Droit et métiers de l'Audiovisuel**

Ce diplôme dépend de l'Institut de recherche et d'études en droit de l'information et de la communication (Iredic : [www.iredic.com](http://www.iredic.com)).

\* Objectif : Spécialisation du juriste en fonction des évolutions technologiques dans le domaine de la communication et de l'audiovisuel. Remise à niveau des professionnels au plan du droit de l'audiovisuel.

\* Conditions d'admission : être titulaire d'une maîtrise, d'un master (consulter le site de l'université)

\* Durée : 1 an + stage

\* Accessible en formation initiale et continue

### **- Master 2 Professionnel Domaine Droit Mention Société-Communication-Culture Spécialité Droit des Professions et Activités Artistique**

Ce master professionnel a pour vocation d'insérer dans les milieux artistiques :

. des étudiants juristes intéressés par ce type d'activité

. des étudiants non juristes souhaitant acquérir une formation juridique complémentaire à leur formation initiale.

Un accent particulier est mis sur le spectacle vivant, la musique, le marché des œuvres d'art et l'édition littéraire.

\* Conditions d'admission : être titulaire d'une première année de master (master 1), en droit ou dans d'autres disciplines. Dossier et entretien.

\* Durée : 1 an + stage.

\* Accessible en formation initiale

### **- Master 2 Professionnel Mention Droit des Affaires Spécialité Droit des Créations Immatérielles et Nouvelles Technologies**

Ce master a pour objectif de former à la propriété intellectuelle des étudiants se destinant à la vie des affaires. Cette formation s'adresse aux futurs avocats, aux juristes d'entreprises mais aussi à des intervenants dans la vie syndicale, associative, à des cadres de la fonction publique territoriale.

\* Conditions d'admission : être titulaire d'un master 1 ou d'un diplôme équivalent.

\* Durée des études : 1 an + stage de 3 mois minimum.

\* Accessible en formation initiale et continue

### **- Master 2 Recherche Mention Droit des Affaires Spécialité Propriété Intellectuelle**

La Faculté de droit et de science politique de l'Université Aix-Marseille III propose un parcours recherche dans la spécialité "Propriété intellectuelle" en collaboration étroite avec un parcours professionnel "Droit des créations immatérielles et des nouvelles technologies".

\* Conditions d'admission : être titulaire d'une maîtrise en droit ou diplôme équivalent. Dossier et entretien.

\* Durée des études : 1 an

\* Accessible en formation initiale et continue

**Référence(s) métier(s)** : Administrateur ; Agent artistique ; Chargé de diffusion ; Chargé de production ; Directeur d'établissement ; Editeur musical ; Entrepreneur de spectacles ; Chercheur ; Conseiller Juridique...

Master 1 ; Master 2 ; Formation initiale ; Formation continue

\* **Conditions d'admission aux formations : consulter le site des universités.**

\* **Consulter également les fiches métiers de la gestion culturelle**

---> Enseignement Supérieur <---

➤ Master professionnel Gestion et Diffusion des Produits Culturels - Université d'Angers

**Master Professionnel Gestion et Diffusion des Produits Culturels - Université d'Angers**

IMIS ESTHUA  
7 allée François Mitterrand - BP 40455  
49004 Angers  
Tel : 02 41 96 21 99 - fax. : 02 41 96 22 00  
Web : [www.univ-angers.fr](http://www.univ-angers.fr)

**Description de la formation :**

La formation se veut tout à la fois académique et professionnelle.

- Enseignement généraliste de haut niveau,
- Acquisition des méthodes, outils, langages propres au travail universitaire,
- Culture générale scientifique et technologique,
- Méthodologies de recherche et initiation à la recherche,
- Réalisation d'un travail personnel de recherche (mémoire ou projet),
- Stages longs en entreprise (4 à 6 mois),
- 30 % des enseignements dispensés par des professionnels.

**Référence(s) Métier(s) :** Chargé de diffusion

Master 1 ; Master 2

➤ Master 2 Professionnel "Diffusion des Arts de la scène et de l'Image"  
Université Lumière Lyon II

**Master 2 professionnel "Diffusion des Arts de la Scène et de l'Image" - Université Lumière Lyon II**

Faculté LESLA, Département des Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran (ASIE)  
5 avenue Pierre Mendès-France  
69676 Bron Cedex  
Tél : 04 78 77 26 45  
Web : [www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

## **Objectifs :**

Ce master vise quatre secteurs professionnels :

- l'éducation à l'image
- l'action culturelle
- la communication audiovisuelle (édition papier et multimédia, journalisme de cinéma)
- les captations documentaires de spectacles vivants destinées à la conservation et à la promotion.

L'enseignement allie formation théorique et expériences pratiques en faisant appel à des professionnels de chacun des secteurs.

## **Description de la formation :**

### **\* Contenus des enseignements :**

. Premier semestre : Étude des champs professionnels (84h) Pratiques d'ateliers (84h : écriture, photo, vidéo, montage, captation, multimédia) Économie et droit des métiers de la diffusion (60h) Médiation culturelle (21h)

. Deuxième semestre : Stage professionnel (en France ou à l'étranger) avec rédaction d'un rapport de stage et soutenance devant un jury.

Le master DASI propose une double compétence à la programmation et à la médiation adaptée à plusieurs champs professionnels :

En matière de diffusion :

- Programmation de spectacle vivants.
- Distribution et Exploitation cinématographiques.
- Organisation de festivals cinématographiques, conception d'expositions.
- Conception et développement de programmes culturels dans les chaînes de télévision

En matière d'accompagnement/médiation :

- Action pédagogique, à travers l'élaboration d'outils multimédia ou les animations en milieu scolaire, la participation aux dispositifs d'éducation à l'image Communication culturelle (écrite et audiovisuelle).
- Captation documentaire de spectacles vivants.
- Activité critique
- Edition

### **\* conditions d'accès :**

- . étudiants issus des cursus universitaires en Arts du Spectacle,
- . professionnels souhaitant légitimer leur expérience ( VAE, formation continue)

\* **Durée des études** : 1 an

**Référence(s) Métier(s)** : Chargé de diffusion

Master 2 ; Formation initiale ; Formation continue

---

\* **Rechercher d'autres formations en France** :

- . [centre national d'enseignement à distance](#)
- . [ministère de la Culture](#)
- . [centre national du théâtre \(CNT\)](#)
- . [cité de la musique](#)
- . [onisep](#)

## Chargé de diffusion - Formation professionnelle continue

Les formations universitaires sont accessibles dans le cadre de la formation continue.

\* *Consulter la fiche formation professionnelle initiale*

Des actions de formation complémentaire - cycles de perfectionnement courts ou longs, stages peuvent être entreprises par le chargé de diffusion, à sa charge ou prises en charge au titre de la formation professionnelle continue.

*N.B. : "formation professionnelle continue" est entendu ici dans une acceptation large : les structures de formation mentionnées ne sont pas toutes enregistrées en tant qu'organisme de formation déclaré auprès de la préfecture, comme tout prestataire de formation est tenu de le faire. Il appartient à chaque personne d'apprécier le contenu d'une formation et de sa possibilité de prise en charge.*

\* Règles de fonctionnement des organismes de formation : [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) Rubrique : Informations pratiques / Fiches pratiques /



**-En région Paca-**

---> **Structures proposant des formations** <---

> [ARCADE](#) - Aix-en-Provence

**ARCADE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

6 place Barthélémy Niollon

CS 30759  
13617 Aix-en-Provence cedex 1  
Tél : 04 42 21 78 00  
Fax : 04 42 21 78 01  
mél : [formationpro@arcade-paca.com](mailto:formationpro@arcade-paca.com)  
internet : [www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

### **Objectifs :**

L'ARCADE est missionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) pour soutenir et développer les différents secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, du cirque et des arts de la rue en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## **Les activités**

Le Pôle métiers formation propose un programme d'activité structuré autour de trois axes de développement :

- > [l'information sur les métiers, les filières et formation aux arts du spectacle](#),
- > les [rencontres professionnelles](#),
- > la [formation professionnelle continue en management](#).

### **À l'écoute des professionnels**

Ce programme d'activité s'adresse aux professionnels du management des arts du spectacle, aux artistes et aux professionnels de l'encadrement des pratiques artistiques en musique, danse, théâtre, arts de la rue, arts du cirque.

### **En réseau avec des partenaires multiples**

Pour la réalisation de ses missions, le Pôle métiers formation s'appuie notamment sur un réseau de partenaires sollicités en fonction des thématiques abordées.

- > pour l'orientation et l'insertion professionnelles, la [Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), les antennes Anpe culture spectacle, les missions locales, les centres et points d'information jeunesse...
- > pour la formation professionnelle, le [Centre national de la danse](#), la [Cité de la musique de Paris](#), l'[Institut supérieur des techniques du spectacle](#) d'Avignon...
- > pour l'analyse des pratiques professionnelles, l'[Observatoire régional des métiers](#), l'[Espace compétences](#),
- > pour le développement de projets, l'[Association pour le développement culturel européen et international](#), la [Maison méditerranéenne des sciences de l'homme](#), les Associations départementales de développement des arts du spectacle...

L'information métiers, filières professionnelles et formation : La Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille le Pôle métiers-formation de l'Arcade le premier vendredi de chaque mois.

Des points d'information se tiennent en Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'occasion de manifestations culturelles, de salons, de réunions professionnelles ou ponctuellement, sur demande.

### **La plate-forme d'orientation sur Internet**

La rubrique métiers formation du site internet présente l'ensemble des [métiers, des filières professionnelles et des formations aux arts du spectacle](#).

### **L'agenda des stages en région**

Un calendrier de stages pour professionnels et amateurs recense les propositions des compagnies artistiques, des écoles associatives et des pôles ressources.

**Référence(s) métier(s)** : Administrateur ; Attaché de presse ; Chargé de communication ; Chargé de diffusion ; Chargé de production ; Chargé de relations publiques ; Chargé des relations avec le public ;



#### **\* Recherche d'autres formations :**

- . [ministère de la Culture](#)
- . [centre national du théâtre \(CNT\)](#)
- . [cité de la musique](#)
- . [onisep](#)

### **Chargé de diffusion - Pour en savoir plus**

#### **Centres de ressources et sites (définitions du métier, référentiels...)**

##### **Cité de la musique**

- . Centre d'informations musicales
  - . Médiathèque pédagogique
- Accueil du public  
221 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris  
Tél : 01 44 84 46 77  
[www.cite-musique.fr](http://www.cite-musique.fr)

##### **IRMA - Informations et ressources pour les musiques actuelles**

- Accueil du public  
22 rue Soleillet - 75980 Paris cedex 20  
Tel : 01 43 15 11 11 / Fax : 01 43 15 11 10  
[www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)

##### **PRODISS - Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles**

- [www.prodiss.org](http://www.prodiss.org)

##### **DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- . Centre d'information et de documentation
- Accueil du public  
23 boulevard du Roi René - 13100 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 16 19 00 / Fax : 04 42 38 03 22  
[www.culture.fr/culture/paca](http://www.culture.fr/culture/paca)

##### **ARCADE Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- 6 place Barthélémy Niollon  
CS 30759  
13617 Aix-en-Provence cedex 1  
Tél : 04 42 21 78 00  
Fax : 04 42 21 78 01  
mél : [cid@arcade-paca.com](mailto:cid@arcade-paca.com)  
internet : [www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

#### **Centres de ressources et sites généralistes**

#### **Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur**



4-10 rue des Consuls - 13002 Marseille  
Tél : 04 96 11 62 70 / Fax : 04 96 11 62 71  
[contact@citedesmetiers.fr](mailto:contact@citedesmetiers.fr)  
[www.citedesmetiers.fr](http://www.citedesmetiers.fr)

**CIDJ - Centre information et documentation jeunesse** [www.cidj.com](http://www.cidj.com)

Réseau information jeunesse

Accueil du public en région :

➤ *CRIJ - Centre régional d'information jeunesse Côte d'Azur*

19 rue Gioffredo - 06000 Nice

Tél : 04 93 80 93 93

[crij.cote.dazur@wanadoo.fr](mailto:crij.cote.dazur@wanadoo.fr)

[www.crij.org/ca/page\\_ca.nsf](http://www.crij.org/ca/page_ca.nsf)

➤ *CRIJPA - Centre régional d'information jeunesse Provence-Alpes*

96 La Canebière - 13001 Marseille

Tél : 04 91 24 33 50

[crijpa@crijpa.com](mailto:crijpa@crijpa.com)

[www.crijpa.com](http://www.crijpa.com)

**Missions locales**

Accueil du public en région : [www.emploi-solidarite.gouv.fr](http://www.emploi-solidarite.gouv.fr) Rubrique : Annuaire / PAIO et missions locales

**Bibliographie indicative**

Guide des métiers de la musique. - Paris : Cité de la musique, 2000.

Profession Manager / Castagnac Gilles. - Paris : Irma, 1997.

Fiche CIDJ n° 2.3315 "Gestion des entreprises culturelles".

Ingénierie et management culturels, métiers et filières de formation en France / Dijan Jean-Michel. - Paris : AFAA, 1997.- (Les chroniques).

Entrepreneur du spectacle / Audubert Philippe, Daniel Luc. - Paris : Irma, 2000.- (Les métiers de la musique).

Métiers de la Culture / Simon Hélène. - Paris : [Studyrama édition](#) .- (Guides J).

Les métiers du spectacle vivant et leurs classifications.- Paris : [CPNEF-SV](#), 2001

**Revues spécialisées**

[La lettre Nodula](#) (actualité du droit et de la gestion de la création artistique)

[Jurisculture](#) - Millénaire édition (revue mensuelle)

[La lettre de l'entreprise culturelle CAGEC](#)